



AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres (relance)

Objet : Acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025 (Relance).

Référence SIGMaP : **F_DLCSSA_111921**

AAOON n° : **016**-2025/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP/SPRMP du **08 AOUT 2025**

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS (ABSSA)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la deuxième version du plan de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), publié sur le portail web des marchés publics le 07 août 2025.
2. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son fonctionnement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025.
3. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer des intrants de laboratoire (standards, réactifs, solvants, verreries, consommables, milieux de culture, souches et échantillons certifiés) au titre de l'année 2025 en un lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

Ces fournitures doivent être livrées à la Direction du Laboratoire du Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (DLCSSA).

4. La participation à cet appel d'offres national ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)** ou à son secrétariat, Email : secretariatprmpabssa@gmail.com /

prmpabssa@gmail.com et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP du lundi au vendredi, aux heures suivantes : de 8 H à 12H 30 et de 14H à 17H30 à l'adresse suivante : **ABSSA sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71.**

6. Le délai de livraison est de **cent vingt (120) jours** après la notification au fournisseur de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- *Exigences techniques et expériences :*

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, visées au point 2 du présent avis prouvé par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) ;

NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.

- Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des offres et pendant la période d'exécution du contrat, délivrée par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**) ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au cours des **cinq (05) dernières années (2024 ; 2023 ; 2022 ; 2021 et 2020) et de l'année en cours (2025)**, **deux (02) marchés similaires** de montant HT au moins égal à **cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA**, justifiés par les **attestations de bonne fin d'exécution légalisées /PV de réception définitive** signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration Publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, assorties des contrats (**page de garde, page de signature et pages portant le montant**) ou des bons de commande (**Originales ou copies légalisées**).

NB : On entend par marché similaire :

- ✓ Un marché d'acquisition et ou de livraison de produits chimiques et ou des réactifs, des consommables de laboratoire, des solvants et des standards de laboratoire ;

- ✓ La similitude portera sur la nature, le montant, la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations.
- *Exigences financières :*
 - ✓ Pour les entreprises ayant plus de trois (03) années d'expériences, fournir les **états financiers certifiés par la DGI et légalisés au tribunal (au niveau des pages de certifications)** des trois (03) derniers exercices (2024, 2023 et 2022) ;
 - ✓ Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (**55 084 746**) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière (**Original**) agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin ;
 - ✓ Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen hors taxe (HT) au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à **cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA**, justifié par les **états financiers certifiés par la DGI et légalisés au tribunal** des trois (03) derniers exercices (2024, 2023 et 2022) fournis dans l'offre.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- *Exigences techniques et expériences :*
 - Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
 - Être une entreprise spécialisée dans la livraison des produits de laboratoire, *justifié* par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) ;
- NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.**
- Disposer d'une autorisation d'importation et de détention de produits chimiques et réactifs de laboratoire en cours de validité à la date de dépôt des offres et pendant la période d'exécution du contrat, délivrée par l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) du Ministère de la Santé (**en original ou copies légalisées**) ;
 - Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification : avoir BAC + 2 *en chimie, biochimie, biologie, microbiologie, biotechnologie alimentaire ou tous autres diplômes équivalents* avec au moins cinq (05) années d'expérience générale à partir de l'année 2020 et deux (02) expériences similaires (montant des deux (02) marchés égal au moins à une fois le montant prévisionnel HT du marché, soit cent dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (110 169 492) FCFA , justifié par le

(CV), le diplôme et les attestations de bonne fin d'exécution (pour les expériences similaires) et de travail (pour les expériences générales) (**en original ou en copies légalisées**).

- *Exigences financières :*
- Disposer d'avoir liquide hors taxe (HT) sous la forme de fond propre ou de ligne de crédit à hauteur de cinquante-cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (**55 084 746**) FCFA, justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin (**Original**) ;
- Fournir leur bilan d'ouverture et /ou les états financiers certifiés et légalisés de leurs années d'existence (**certifiés par la DGI et légalisés au tribunal au niveau des pages de certification**) ;
- Fournir la preuve valide de l'assurance risques professionnels de montant hors taxe (HT) égal au moins à cent vingt et un million cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (121 186 441) FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'Offres complet à compter du ... 18 Août 2025 ... Le dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71**. Le dossier d'Appel d'Offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. **Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.**

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir : **un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée** de l'original de l'offre technique, de l'offre financière, de la

garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)**, sise à Cotonou, quartier « **MENONTIN** » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 2^{ème} étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71, Email : secretariatprmpabssa@gmail.com / prmpabssa@gmail.com au plus tard, le 08 Septembre 2025, à 10 heures 00 minute (heure locale GMT + 1).

NB :

- ✓ La circulaire de l'ARMP N°2024-005/ARMP/SP/DRR-A/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, de fournitures et services en République du Bénin, fait partie intégrante du présent dossier d'appel à concurrence ;

L'offre technique et l'offre financière devront être présentée en deux (02) documents distincts et non en un document unique séparé par un intercalaire.

- ✓ La clé USB du soumissionnaire devra comporter quatre (04) fichiers à savoir :
 - L'offre technique ;
 - L'offre financière ;
 - La garantie de soumission ;
 - Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.

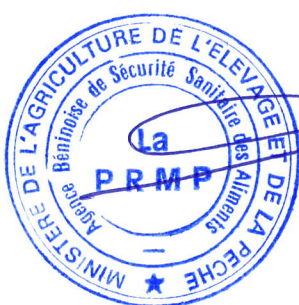
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est **éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)**, sise à Cotonou, quartier « **MENONTIN** » rue avant Canal 3, 1^{ère} rue à droite, 1^{er} étage de l'immeuble à **10 heures 30 minutes** (heure locale GMT + 1), le 08 Septembre2025.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (1 101 695) FCFA** conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'Appel d'Offres. **Le statut de la micro, petite et moyenne entreprise sera prouvé par la fourniture d'une attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre.**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une période de *quatre-vingt-dix (90) jours* calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le **08 AOÛT 2025**



Aolou SIDI
Personne Responsable
des Marchés Publics